

# Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n°168 - Janvier 2015

**Dossier TAP, retour sur  
un premier trimestre p: 22**



**Les vœux à  
la population p: 4**



**Nos agents  
administratifs à votre  
service p: 12**



**Portrait : Madame  
Paulette Maenhaut p: 30**



## ÉDITO

### Noyelloises, Noyellois,

Tout d'abord, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive et je vous remercie pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle Commune.

### Un contexte budgétaire contraint.

Aujourd'hui, face à des situations fragilisées, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire me paraît indispensable. La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de notre budget.

Toutefois, vous constaterez que, malgré des perspectives assez difficiles, la municipalité maintient son engagement pour le développement de la ville au service de ses habitants. L'essor du secteur économique, de l'emploi, le niveau de qualité important des services publics, la tranquillité publique, l'accès aux droits fondamentaux, le renforcement de la démocratie locale, la préservation de notre environnement, figurent toujours parmi nos priorités. Nous devons, plus que jamais, rester à l'échelon de proximité, de solidarité et de citoyenneté. Chers habitants de Noyelles-les-Vermelles, ayez confiance en l'avenir malgré ces temps moroses.

### Pour 2015, misons sur l'avenir !

La confiance en cet avenir est symbolisée par l'ouverture de notre nouvelle crèche « multi-accueil » le 5 janvier 2015, après 8 mois de travaux. Le bâtiment est en ordre de fonctionnement pour 40 enfants. Ces travaux ont été réalisés par des entreprises de qualité qui ont su respecter le planning imposé. Nouveaux locaux, nouveau mobilier adapté et attrayant, dans un cadre planté loin du bruit et qui portera toujours le nom « L'Orée du Jour ».

Je terminerai sur une citation de Robert Park : « La ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit ».

Bonne année 2015 à toutes et à tous !

Le Maire  
Léon COPIN

# horizon

N° 168 - Janvier 2015

Service Communication  
Mairie - avenue de Paris  
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES  
Tél. 03 21 61 38 38

c.marie@noyellesvermelles.fr

**Directeur de la publication**

Léon COPIN

**Rédaction - Infographies**

**Photographies - Réalisation**

Caroline MARIE

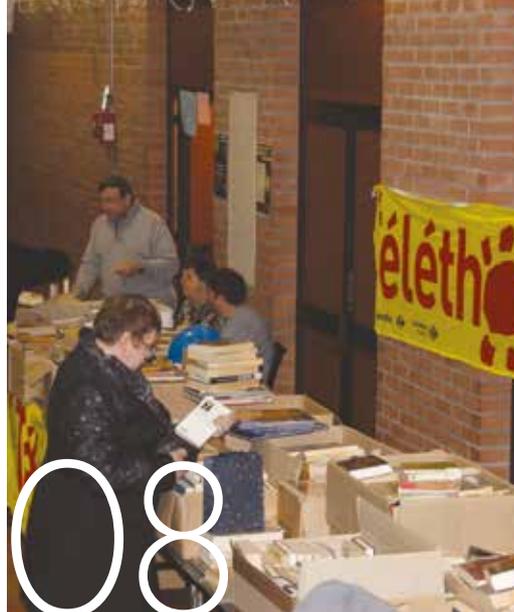
Service Communication

**Impression** RCS 378 454 300

**Tirage** 1 115 exemplaires

Dépôt légal à parution.





08



20



32

## Les échos

- 04 2015, les voeux de Monsieur le Maire à la population
- 08 20 ans de soutien à l'AFM Téléthon

## Noyelles&vous

- 12 Nos agents administratifs à votre service ! Mais pas seulement
- 16 Noyelles au rythme de Variations depuis 14 ans

## Les actions jeunesse

- 20 Noël à Noyelles-les-Vermelles
- 22 Les TAP : premier bilan pour la Commune

## Portraits

- 30 Madame Paulette Maenhaut, membre du CCAS pendant 31 ans.

## Dossiers

- 32 Noyelles-les-Vermelles, un village en constante évolution

## L'info en plus

- 34 De l'info, rien que de l'info

p29 La page de la bibliothèque municipale  
Conseils de lectures et informations culturelles.

p36 Etat civil  
Retrouvez les naissances, mariages et décès du dernier trimestre.



Monsieur le Maire présente ses vœux à la population

## **Vœux à la population : 2015 poursuivra les actions menées de l'année écoulée**

Ce premier samedi de l'année 2015 s'est déroulée la première cérémonie officielle qui a permis à nos élus de présenter leurs meilleurs vœux à la population et aux personnalités présentes.

### VOEUX DE MADAME MARIE-FRANCE BOCQUET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

**M**adame Marie-France Bocquet, Adjointe à l'éducation, à l'enseignement, à la petite enfance et à la jeunesse, a présenté, au nom de la municipalité, ses meilleurs vœux de santé et de réussite à Monsieur le Maire, aux associations et à la population. Elle a exprimé une pensée particulière aux personnes qui sont dans la souffrance, la solitude ou en difficulté. Elle a ensuite proposé de revenir sur les événements qui se sont déroulés durant l'année 2014. Pour certains malheureux avec les conflits en Syrie et en Ukraine, la mort de soldats français au Mali et la mort de civils, à l'instar d'Hervé Gourdel en Algérie, les crashes aériens de certains avions ou encore l'évolution du virus Ebola. Pour d'autre plus heureux avec la libération de quatre journalistes Français, la commémoration du centenaire de la première Guerre mondiale avec l'inauguration de l'anneau de la Mémoire à Notre-Dame de Lorette et l'évolution

constante des techniques de médecine. Elle a tenu, enfin à rappeler la nouvelle réforme des répartitions des régions en France et les sportifs français qui font la gloire de notre pays. Madame Bocquet a souhaité conclure son discours sur une note optimiste en citant une pensée de Françoise Dolto: «Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité, visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.»



Les vœux de Madame Bocquet, Adjointe au Maire

## LE DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Léon Copin a remercié Madame Bocquet pour ses vœux et a souhaité une bonne année à toutes les personnes présentes ou excusées, «toujours nombreuses à avoir répondu à l'invitation». Il a également présenté ses vœux à son nouveau Conseil municipal qui a « pris, ou continué, ses fonctions avec beaucoup de conviction et de courage », ainsi qu'aux bénévoles et présidents des associations noyelloises qui « se révèlent d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées».



## UN CONTESTE NATIONAL MOROSE EN 2014

Monsieur le Maire a évoqué la particularité de l'année 2014 avec un renouvellement démocratique dans nos communes et nos intercommunalités, notamment avec la parité des conseils. La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et impose une gestion plus rigoureuse des dépenses municipales, avec des dotations de l'État en diminution. Aussi, Monsieur le Maire a affirmé craindre le projet de réforme territoriale qui, selon lui, portera de graves dangers pour les communes, le principal étant un risque de dilution et d'éloignement des citoyens. Il a rappelé que depuis quelques années, la capacité d'action des communes et des intercommunalités est compromise à cause de la suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations puis leur baisse. Il a conclu ses propos, avant de se concentrer sur le bilan communal, en précisant que l'état financier de la France nécessite aujourd'hui des efforts.

## DES EFFORTS MAINTENUS DANS NOTRE COMMUNE EN 2014

Monsieur le Maire a souligné, dans un premier temps, l'évolution de la population noyelloise, avec 2 300 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014, selon l'INSEE. Il a rappelé que la commune a perdu 24 de ses Noyellois mais en a accueilli 40 petits nouveaux. S'agissant du dernier renouvellement électoral, il s'est félicité des 66 % d'habitants venus déposer leurs scrutins pour la liste unique qui était présentée en même temps que la délégation des représentants à Artois Comm. Pour ce qui est des actions menées en 2014 sur la Commune, Monsieur le Maire a mis l'accent sur la construction de la nouvelle crèche «multi-accueil» qui a ouvert ses portes le 5 janvier 2015 (cf. page 19), après 8 mois de travaux. Il a informé que cette nouvelle structure aura une gestion communale, avec du personnel de la fonction publique territoriale. Les écoles ont également bénéficié de nouveaux meubles et de travaux réalisés régulièrement par les services techniques pour le bien-être des enfants. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a quant à elle, demandé un renforcement des horaires des personnels, le recrutement d'une personne sous contrat et

l'apport de personnes bénévoles (associations et Conseil municipal). « Ces Temps d'Activités Périscolaires sont une charge importante pour notre Commune, un peu compensée par la participation des parents et la dotation de l'État ». Monsieur le Maire a évoqué les activités dites « courantes » et qui existent depuis plusieurs années : les centres de loisirs qui ont fonctionné pendant toutes les vacances, les jobs d'été, l'action de la municipalité envers les enfants de la Commune (la classe de neige, les bourses communales, les voyages scolaires, l'attribution de livres et les fournitures scolaires) ainsi que les voyages de quelques jeunes Noyellois à Waldenburg et Lomianki, nos villes jumelées. Il a poursuivi son discours avec quelques événements exceptionnels, qui se sont déroulés dans la Commune : la fête des voisins, l'édition de deux tomes regroupant les 20 dernières années de notre bulletin municipal, la commémoration de la guerre 1914-1918 clôturée par une exposition très appréciée, et la publication d'un livre, sous l'égide d'un petit groupe de Noyellois qui a fait « un travail admirable ».

## 2015, UNE ANNÉE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Monsieur le Maire a déclaré qu'en cette nouvelle année :

- la municipalité continuera la poursuite de toutes les aides à l'aménagement de Noyelles ;
- les travaux nécessaires seront réalisés par nos services techniques, notamment le fleurissement de la Commune ;
- la maison d'accueil sera rénovée dès janvier avec des sanitaires pour toutes les chambres et ainsi qu'une chambre habilitée Personne à Mobilité Réduite ;
- les rénovations des toitures des écoles, du préau et des toilettes à l'école primaire seront effectuées lors des vacances estivales.

Monsieur le Maire a conclu son discours en insistant sur la volonté de la Municipalité, de maintenir l'engagement pour le développement de la ville au service de ses habitants avant de laisser place au Maire de Waldenburg,



Monsieur Bernd Pohlert, Maire de Waldenburg, présente ses vœux, accompagné de Monsieur Jean-Paul Copin, Président du Comité de Jumelage

## LES VOEUX DU MAIRE DE WALDENBURG

Monsieur Bernd Pohlert est venu à Noyelles afin de présenter ses vœux à notre Commune. Maire de notre ville jumelée, Waldenburg, en Allemagne, il a rappelé que le jumelage entre nos deux Communes est intense, bien que 850 kilomètres nous séparent. Il a remercié Monsieur le Maire pour son invitation et a affirmé être venu bien volontiers. La cérémonie des vœux est « un coup d'oeil sur l'année écoulée, et un regard sur 2015 ». Après une brève rétrospective de l'année 2014, Bernd Pohlert a dressé un bilan non-exhaustif des événements liant nos deux pays. Il a ensuite rappelé que notre jumelage existe depuis 1969 et qu'il s'est renforcé, comme en témoigne nos nombreux échanges : tournoi de football, vacances d'été, marché de Noël... Le programme de 2015 pour nos deux Communes est déjà planifié mais pour perdurer, habitants et sociétés locales sont les bienvenues pour faire grandir notre jumelage.

Monsieur le Maire s'est rendu, quant à lui, à Waldenburg, le week-end du 16 au 18 janvier 2015, en vue de souhaiter, à son tour, ses vœux les meilleurs à son homologue allemand.

# Des médailles et des distinctions pour plusieurs de nos Noyellois

Ce samedi 3 janvier, les récompenses ont afflué. Six de nos Noyellois ont reçu médailles ou distinctions pour leur dévouement envers notre Commune.

## DEUX ANCIENS ADJOINTS AU MAIRE

Après, respectivement, 31 ans et 25 ans en tant qu'Adjoint au Maire, Madame Arlette Brevière et Monsieur Michel Leclercq (conseiller municipal depuis 1977) ont reçu la distinction de Maire Adjoint honoraire. C'est une distinction honorifique accordée par le Conseil municipal suite à leurs services rendus à la Commune pendant toutes ces années.

## DEUX MEMBRES DU CCAS

C'est Madame Paulette Maenhaut et Monsieur Marcel Deudon (absent lors des vœux) qui sont appelés ensuite, afin d'être récompensés par la médaille de la ville, après avoir effectué, bénévolement, un service de plusieurs années auprès du Centre communal d'action sociale de la Commune. La médaille de la ville est attribuée par Monsieur le Maire sur proposition d'élus du Conseil municipal. Il existe plusieurs échelons : bronze, argent, or et vermeil. Elle récompense les personnes qui ont accompli « un acte remarquable pour la Commune ».

## UN ÉLU ET UN AGENT MUNICIPAL

La médaille départementale, régionale et communale récompense la compétence professionnelle et le dévouement d'un élu ou d'un agent public, au service des collectivités territoriales et de leurs établissements. Monsieur Paul Lallemand a reçu la médaille de Vermeil pour 30 années de services tandis que Madame Martine Hayart a reçu la médaille d'Or pour 38 ans de services au sein de la mairie de Noyelles-les-Vermelles.

Félicitations à eux !

1 : Monsieur Leclercq et Madame Brevière recevant leur diplôme de Maire Adjoint honoraire

2 : Madame Maenhaut aux côtés de Monsieur le Maire après avoir reçu sa médaille de la ville

3 : Monsieur Lallemand et Madame Hayart ayant reçu leur médaille aux côtés de Monsieur le Maire, Monsieur Leclercq et Madame Brevière



## 20 ans de soutien à l'AFM Téléthon pour Noyelles-les-Vermelles



Les Conseillers municipaux derrière le stand de bourse aux livres au profit du Téléthon 2014

Cette année encore, la ville de Noyelles-les-Vermelles s'est engagée pour le Téléthon. La forte mobilisation des associations, des élus, des bénévoles et des participants a fait de cet événement une réussite.

Encore une fois cette année, et ce depuis 20 ans, le Téléthon a su réunir de nombreux bénévoles venus participer au mouvement. Tandis que le Comité des fêtes organisait une bourse aux livres, la MJC organisait des sessions de Zumba et des ventes de crêpes et beignets et le Comité de jumelage vendait des encas allemands et polonais ainsi que du vin chaud.

### HISTOIRE

L'AFM-Téléthon est créée en 1958 par une poignée de parents révoltés contre l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants. Avec des ventes de cartes de vœux, de boîtes de chocolats, l'AFM-Téléthon tente, à une

petite échelle, de faire reconnaître ces maladies délaissées par le corps médical. Plus tard, grâce à la mobilisation exceptionnelle des Français, le combat change de dimension. L'AFM-Téléthon lance des appels d'offre pour soutenir massivement la recherche génétique et équiper des laboratoires. A partir de 1999, et grâce à une meilleure prise en charge médicale et sociale, la qualité et l'espérance de vie des malades s'améliorent et les premiers essais thérapeutiques sont lancés.

En 2004, l'AFM-Téléthon obtient du gouvernement le premier Plan maladies rares.

Aujourd'hui, l'AFM-Téléthon soutient une trentaine d'essais cliniques en cours ou en préparation pour des maladies rares des muscles, du cerveau, de la vue, de la peau, du sang, du foie...



La séance de Zumba Kid au profit du Téléthon 2014 avec la MJC



Vente de nourriture allemande et polonaise au profit du Téléthon 2014 avec le Comité de jumelage



### 3 questions à Philippe Boulert

*Second Adjoint au Maire  
et organisateur du  
Téléthon depuis 1997*

#### **HORIZON : Depuis quand Noyelles-les-Vermelles s'engage en faveur du Téléthon ?**

Le Comité des fêtes de Noyelles-les-Vermelles a organisé son premier Téléthon les 2 et 3 décembre 1994 (cf. *Horizon* N°85). A la tête de cette manifestation, Mesdames Dolorès Hernout et Arlette Brevière, Adjointes au Maire. Ce fut un grand événement où toutes les associations, le personnel communal et les habitants se sont mobilisés pour obtenir une somme d'environ 5 160 €. Exerçant dans le milieu médical, c'est avec plaisir que je me suis investi responsable dans ce combat contre la maladie, en 1997.

#### **HORIZON : Parlez-nous de l'organisation de cette action sur la Commune.**

L'organisation de cette manifestation se fait avec l'aide des services techniques, du service administratif, des Conseillers municipaux, des associations et autres bénévoles. Chaque année, il faut :

- diversifier et optimiser les canaux de vente ;
- choisir un emplacement stratégique : salle des fêtes, salle des sports;

- présenter un spectacle : chansons, danses, démonstrations diverses, organiser un repas ... ;
- jouer la complémentarité entre les manifestations et les ventes de produits, comme cette année avec le marché de Noël de la MJC et le Comité de jumelage ;
- monter une boutique attractive avec des décorations, des affiches, une urne ;
- adapter l'offre à la demande du public, offrir un objet ludique, des petits prix...

Mais il est de plus en plus difficile de trouver des idées pour mobiliser les personnes, et les causes à défendre sont nombreuses.

#### **HORIZON : Combien de dons avez-vous récolté cette année ?**

L'année dernière nous avons récolté la somme de 1 564 €. Cette année c'est 1 200 € que nous avons transmis à l'AFM-Téléthon. Je tiens, au nom du Comité des fêtes, en mon nom personnel et surtout au nom des malades et de leurs familles, à dire un grand merci aux associations, au Conseil municipal, à la mairie, aux Noyelloises et Noyellois et à toutes celles et ceux restés fidèles à cette manifestation depuis toutes ces années. C'est grâce à vous si la recherche développe des connaissances et des outils pour guérir des maladies rares (du système nerveux central, de la peau, de la rétine, du sang ou du système immunitaire) et des maladies fréquentes (neuro-dégénératives, cardiaques, sida, problématiques liées au vieillissement ...). Pour eux, encore merci et à l'année prochaine !

## Noyelles s'agrandit !

Vendredi 28 novembre, 12 familles étaient invitées en mairie afin de signer leur bail de location dans la nouvelle résidence située dans le prolongement de l'Avenue de Picardie.

Le chantier de ces 12 nouveaux logements a débuté en décembre 2012 et a été supervisé par Maisons & Cités, un bailleur social du Nord-Pas-de-Calais. Parmi ces logements, il y a deux T5, huit T4 et deux T3 plain-pied, dont un équipé pour une personne handicapée. Lors de cette journée, nous avons rencontré Monsieur et Madame Bessault qui habitaient Annequin. C'est en passant par Noyelles-les-Vermelles qu'ils ont vu les logements se construire.



Monsieur et Madame Bessault à la signature de leur contrat de location

Ils ont alors déposé un dossier chez Maisons & Cités pour en acquérir un. Monsieur et Madame Bessault ont commencé à déménager le jour même de la remise de clés et sont ravis de devenir habitants de Noyelles, qui est pour eux une petite ville tranquille et sûrement agréable à vivre.

## 12 Nouveaux foyers locatifs au Clos du village

Jeudi 4 décembre, les 12 nouveaux logements du Béguinage, le Clos du village, ont été inaugurés par Monsieur le Maire en présence des locataires.

Les travaux ont été dirigés par LTO Habitat, un organisme HLM du Nord-Pas-de-Calais qui a livré les 12 nouveaux logements de 75m<sup>2</sup> (garages compris) et ceux-ci ont trouvé preneurs de suite. Tous les logements sont conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous souhaitons à ces nouveaux Noyellois un bon emménagement et nous les invitons à venir se faire connaître en Mairie afin qu'ils soient invités à la réception des nouveaux habitants le 1<sup>er</sup> mars 2015.



Monsieur Hays devant sa maison en compagnie de Monsieur le Maire et de Monsieur André Pruvost, Adjoint aux travaux

### 19/10 Huit nouveaux médaillés du travail

Dimanche 19 octobre, huit personnes ont été récompensées en recevant la médaille d'honneur du travail. Monsieur Pruvost, président de l'association, a félicité les nouveaux médaillés et les a invités à rejoindre l'association. Monsieur le Maire a ensuite pris la parole afin de les féliciter et de faire prendre conscience des difficultés actuelles pour trouver un travail.

**Monsieur Christian Bloquet**, *Chauffeur Livreur, Pomona épisaveurs à Noeux-les-Mines* : **Médaille d'Argent, Médaille de Vermeil et Médaille d'Or**

**Madame Maryline Faidherbe**, *Responsable d'unité de fabrication, Française de mécanique à Douvrin* : **Médaille d'Argent**

**Monsieur Alphone Masse**, *Chef d'équipe entretien, Bridgestone France à Béthune* : **Médaille d'Argent, Médaille de Vermeil, Médaille d'Or et Médaille Grand Or**

**Monsieur George Minche**, *Mécanicien poids lourds, Vexor Bethune à Verquigneul* : **Médaille d'Argent, Médaille de Vermeil, Médaille d'Or et Médaille Grand Or**

**Monsieur Frédéric Peuvion**, *Employé fruits et légumes à Carrefour Market à La Madeleine* : **Médaille d'Argent**

**Monsieur Alain Demaret**, *Opérateur Polyvalent mécanique, Française de mécanique à Douvrin* : **Médaille de Vermeil**

**Monsieur Jean-Claude Galle**, *Agent de maîtrise, Ineos Chlorvinyls France à Mazingarbe* : **Médaille d'Or**

**Monsieur Patrick Lial**, *Contrôleur de gestion, GEA Erge Spirale-Soromat à Wingles* : **Médaille Grand Or**



### 11/11 Commémoration de l'Armistice 1918

C'est par une matinée ensoleillée que l'Armistice 1918 fut célébré dans la Commune. La population venue nombreuse a voulu commémorer cet événement qui doit rester un devoir de mémoire. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, s'ensuivit un défilé accompagné par l'Harmonie et le Conseil municipal.

### 17/12 Goûter de Noël des aînés

Encore un beau goûter de Noël pour nos aînés. Le CCAS et la municipalité ont réuni la plupart des personnes âgées de plus de 60 ans autour de brioches, petits fours sucrés, ballotins de chocolats et glaces. Cette année les doyens présents à la table d'honneur étaient Madame Creton et Monsieur Beurain. Monsieur le Maire a aussi souhaité la bienvenue à Madame Jaroniak, arrivée récemment dans les nouveaux logements rue de Picardie et a souhaité un joyeux anniversaire à Monsieur Planchard. Les Noyellois en difficulté n'ont pas été oubliés puisque que nos élus leur ont apporté des colis de denrées alimentaires pour Noël.



## Nos agents administratifs à votre service ! Mais pas seulement.



Nos agents administratifs à l'accueil de la Mairie

Marie-Pierre Lombart, Marylise Regnaudin et Martine Hayart sont les interlocutrices privilégiées des habitants avec lesquelles elles sont en contact au quotidien. Au guichet, elles sont là pour vous accueillir mais elles ont un travail bien plus large et précis.

**N**otre service administratif a bien évolué depuis ces trente dernières années. La population s'accroissant, les agents ont dû s'adapter aux nouvelles exigences, aux nouvelles méthodes de travail et aux nouvelles technologies. D'abord au nombre de deux, l'effectif du service administratif compte actuellement quatre agents dont la Directrice générale des services.

Noyelles-les-Vermelles étant une commune de petite taille, chaque agent est amené à traiter divers dossiers. Outre l'accueil physique et téléphonique des usagers, ce service gère de nombreuses affaires.

**L'Etat-civil** avec la rédaction des actes (mariage, décès et naissance) et la transmission d'extraits d'actes ;

**Les affaires générales** avec le suivi des demandes et des enregistrements des cartes d'identité, le recensement militaire, la remise de documents administratifs et le traitement de courriers ;

**Les affaires scolaires** qui regroupent la gestion de la cantine, de la garderie périscolaire, de la classe de neige et des centres de loisirs et enfin l'organisation de la remise

des prix et du Noël des enfants des écoles Pierre Baudel ;

**L'urbanisme** avec l'accueil du public, les enregistrements et suivis des demandes de permis, de travaux, de certificats d'urbanisme et de renseignements divers ;

**La comptabilité communale** qui nécessite la préparation des budgets et la gestion des dépenses et des recettes de la Commune ;

**Les élections**, c'est-à-dire faire les inscriptions sur la liste électorale, réviser annuellement cette même liste et organiser des scrutins en période électorale ;

**L'aide sociale** avec la préparation de dossiers de demandes d'aides et de secours, la préparation et l'organisation des actions en faveur des personnes âgées (banquet annuel, goûter de Noël, voyage de juin).

D'autres tâches viennent également se greffer à ces principales missions.

**B**ien qu'elles aient des responsabilités différentes, chaque agent se complète. Elles sont capables, en raison de leur polyvalence, de pallier l'absence d'une collègue. Nos trois agents sont constamment amenées à perfectionner leurs domaines de compétences pour suivre l'évolution de leur profession et toujours répondre aux besoins des habitants. Chacune d'entre elles suit des formations régulièrement afin d'améliorer son expérience professionnelle et de s'adapter aux nouveautés numériques des collectivités.

### **Martine Hayart, en poste à la mairie depuis 1977**



« A l'issue de mes études secondaires, j'ai été employée au sein du service administratif de la Commune. A cette époque, la Commune comptait un peu plus de 1000 habitants. Nous étions deux, la secrétaire générale et

moi-même. J'étais chargée de l'accueil du public, avec toute la diversité des tâches que peut comporter cet emploi : correspondances diverses, préparations des fêtes, travaux d'impressions... Cette période m'a permis d'acquérir une certaine expérience professionnelle, mais l'accroissement démographique et l'évolution de la Commune ont fait que le service administratif a nécessité l'embauche d'autres collègues, et une évolution des connaissances. Aujourd'hui, mes missions consistent en un travail de préparation, gestion, mise en oeuvre de dossiers particuliers afin d'assister la DGS, l'accueil du public en matière d'urbanisme et la gestion de la paye des agents. Puis, en collaboration avec ma collègue Marylise, je m'occupe de la préparation et du suivi des budgets et de l'organisation des scrutins électoraux. Depuis ma prise de fonction, j'ai pu constater une énorme évolution des méthodes de travail et un grand changement dans la mentalité de la population. Néanmoins, j'apprécie le fait de travailler dans une structure comme la nôtre plutôt que dans une grosse collectivité ! »



### **Marie-Pierre Lombart, en poste à la mairie depuis 1981**

« Je m'occupe principalement du service Etat-Civil de la Commune. Il regroupe diverses demandes de formalités comme les actes de mariage, de décès et de naissance. En effet, tout acte lié à l'identité est géré par ce service. Par exemple, lors d'une naissance, si les parents du nourrisson ne sont pas mariés, à leur demande, j'interviens dans la constitution d'acte de reconnaissance ou de changement de nom de l'enfant. Aussi, si le décès d'un habitant survient en dehors de la Commune, je transcris l'acte sur les registres publics, dès réception de l'avis de la commune du décès. Chaque fin d'année civile, je réalise les registres de naissances, de mariages et de décès à transmettre au procureur. »

## Marylise Regnaudin, en poste à la mairie depuis 1989



« Je suis chargée de l'encaissement et des inscriptions de la garderie périscolaire, des TAP (depuis la rentrée scolaire 2014), des accueils de loisirs et de la classe de neige. Chaque année, un bilan est établi pour toutes les structures d'accueil de la petite enfance et envoyé à la Caisse d'Allocations Familiales qui nous verse la prestation de service dans le cadre du contrat enfance jeunesse. Du point de vue comptable, je prépare les différents budgets de la commune en collaboration avec les services municipaux, les élus et ma collègue Martine. Je gère les dépenses et les recettes d'investissement ainsi que les recettes de fonctionnement. Je m'occupe également de la révision de la liste électorale (inscriptions et radiations). »

## LE RECENSEMENT A NOYELLES-LES-VERMELLES

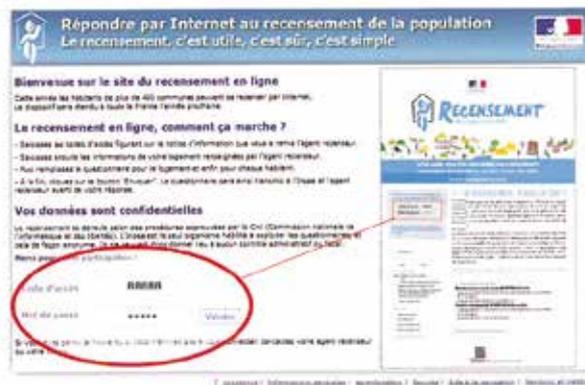
Le recensement est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Le prochain recensement de la population noyelloise a lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

### A domicile



Madame Mandy Duriez, Monsieur Yves Griboval, Mesdames Sylvie Delroisse, Christel Degryse, Valérie Wallyn, et ont été formés, sous la tutelle de Madame Martine Hayart (agent de la Mairie 3<sup>e</sup> personne en partant de la gauche sur la photo) afin de devenir « agents recenseurs » de notre Commune. En fonction de votre quartier de résidence, l'un d'eux se présentera chez vous, muni de sa carte officielle et vous remettra un questionnaire à

remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez aussi remplir ce questionnaire en ligne sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), en vous connectant avec les identifiants fournis par votre agent.



### Informations confidentielles

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans une base de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

# Anniversaire : 20 ans pour la SEM-SPAPA !



Les nombreux invités du goûter d'anniversaire de la SEM-SPAPA

Mardi 21 octobre 2014, la SEM-SPAPA « Les Héliantines » (Établissements pour les personnes âgées dépendantes) fêtait ses 20 ans d'existence.

L'événement s'est déroulé à la salle Europa de la Commune. Monsieur le Maire, et Président de la SEM-SPAPA, était heureux de recevoir les invités venus en nombre dont le Président du Conseil général, Monsieur Michel Dagbert, ainsi que Madame Odette Duriez, Vice-présidente chargée de l'autonomie. Lors

de son discours, Monsieur le Maire a évoqué le taux d'occupation des 10 établissements «Les Héliantines» qui avoisinent les 99 %, et a félicité les équipes pour leur travail remarquable. Le président du Conseil général a réitéré son soutien aux personnes âgées dépendantes pour leur faciliter l'accès à l'autonomie dans un esprit familial.

A Noyelles, la maison de retraite «les Héliantines» est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1994. Elle est dirigée par Madame Véronique Billeret, et accueille 17 personnes.

Aujourd'hui la SEM-SPAPA gère 210 lits sur Noyelles et les communes avoisinantes.

## 65 ans de mariage pour Jacqueline et Robert

Samedi 13 décembre, Monsieur Robert Théry et Madame Jacqueline Théry, née Behomez ont renouvelé leurs vœux de mariage, 15 ans après leurs Noces d'or.

Les deux époux sont heureux de célébrer leurs noces de palissandre en compagnie de leur famille et leurs amis, à la Mairie de Noyelles-les-Vermelles. Monsieur le Maire a tenu à féliciter le couple pour leurs 65 années d'engagement de l'un envers l'autre. Il a insisté, et souligné, sur le fait qu'ils étaient un modèle à suivre, et leur a demandé, rhétoriquement, le secret de cette longévité. Lors de leur rencontre, pendant les années 39-45, Jacqueline avait 14 ans et Robert en avait 17. Aujourd'hui, nos «jeunes mariés» ont deux filles, quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Nous leur souhaitons de vivre encore de belles années ensemble et nous leurs donnons rendez-vous dans 5 ans pour leurs noces de platine !



Robert et Jacqueline Théry, en compagnie de leur famille et leurs amis.

# Noyelles au rythme de Variations depuis 14 ans

La troupe de Variations a joué sa dernière pièce de théâtre en date, en novembre dernier. Une association qui réunit un public fidèle depuis 14 ans.



La troupe de Variations lors de leur représentation « 30 kilomètres à pied » en novembre dernier

Vendredi 7 novembre, samedi 8 novembre et dimanche 9 novembre s'est déroulée la pièce de théâtre annuelle de l'association Variations. « 30 kilomètres à pied », une comédie de J.C Matineau, mise en scène par Anicet Doué, est la dernière pièce en date de la troupe. Comme à son habitude, les comédiens de Variations ont su fédérer, une nouvelle fois, leur public noyellois. Au total, 480 personnes sont venues assister aux représentations à la salle Europa de la Commune et environ 200 ont assisté à la dernière représentation à Vermelles le 12 décembre dernier.

## UNE AVENTURE THÉÂTRALE QUI DURE

L'association est née d'une aventure théâtrale, mise en oeuvre par la municipalité pour l'an 2000, et intitulée « Et nos coeurs ne cesseront jamais de battre », sous la présidence de Madame Caroline Brevière. Cette pièce retraçait l'histoire du village de Noyelles-les-Vermelles à travers les événements poignants du XX<sup>e</sup> siècle. Du franc succès de la pièce, l'association Variations est née et s'est alors donnée comme mission, de développer une politique d'animation culturelle noyelloise. Depuis, l'association propose chaque année une représentation théâtrale adulte sur trois jours à Noyelles, une représentation

**480**  
personnes  
sont venues assister  
à la dernière pièce  
de théâtre de la  
troupe

théâtrale jeune et organise des soirées musicales, des soirées à thèmes et des soirées caritatives.

Aujourd'hui, et depuis 2001, 14 pièces de théâtre adulte et 21 pièces pour la section jeune (depuis sa création en 2002) ont été jouées par l'association.

## UNE ÉQUIPE BIEN PRÉPARÉE

Au fil des ans, Variations s'est accrue en bénévoles, et compte aujourd'hui 31 adhérents dont six jeunes et 16 comédiens adultes. La troupe joue essentiellement des comédies accessibles à tout public, et parfois adapte le texte à une situation ou un personnage «connu». Pour cela, nos comédiens amateurs préparent leur pièce tous les jeudis soirs pendant 10 mois, avant de donner leur représentation. L'équipe possédant un matériel d'éclairage et sonore professionnel, elle n'hésite pas à fournir une aide technique à d'autres associations noyelloises.

## LA CLÉ DU SUCCÈS

Lorsque nous demandons à Monsieur Jean-Luc Hayart, vice président de l'association, de nous fournir la clé de leur succès, celui-ci nous répond qu'elle est, vraisemblablement, due à la régularité de leurs représentations. Il ajoute qu'après toutes ces années le public s'est fidélisé aux représentations et à la récurrence des soirées à thème. Enfin, il termine en précisant que pour les comédiens, c'est toujours un plaisir de jouer devant un public aussi réceptif.



1 & 2 : Première représentation de théâtre avec la pièce « Et nos coeurs ne cesseront jamais de battre» en 2000

3 : La troupe des Zouloupicous, les jeunes comédiens de Variations

## RETOUR SUR

### 04/12 Cérémonies de la Sainte-Barbe

Le 4 décembre, on célèbre la Sainte Barbe à Noyelles-les-Vermelles. A 11h00, Monsieur le Maire, la municipalité, quelques pompiers et un mineur se sont rendus à la salle de loisirs afin de célébrer cette fête. Pour le Club du 3<sup>e</sup> âge, c'est un repas copieux qui était programmé pour l'occasion. Le dimanche 14 décembre, ce sont les pompiers qui organisaient un banquet en l'honneur de Sainte-Barbe.

### 28/11 Le Comité de jumelage pour la 5<sup>e</sup> fois sur le Marché de Noël de Waldenburg

Le Comité de Jumelage s'est rendu à Waldenburg, ville jumelle en Allemagne (Saxe), pour le traditionnel marché de Noël. Fort des 24 000 visiteurs, ce marché a été une grande réussite. Pas moins de 90 kilos de Maroilles, 80 litres de soupe d'endives, du camembert, de la mimolette, du Beaujolais, des speculoos, de la bière de Noël... ont trouvé preneurs chez nos amis allemands. Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices est consacrée à l'accueil et l'organisation des échanges avec nos deux villes jumelles. Un grand merci aux personnes qui nous ont aidées, et à Ilmar Reimann, notre ami. Un très grand merci aussi à notre fidèle et généreux sponsor SIMPLY MARKET de Noyelles-les-Vermelles, sans qui une telle réussite ne serait possible.



### 25/10 Vide-Grenier de la MJC

Cette année, la MJC a organisé son vide grenier, non pas sur un week-end, mais sur la journée du samedi. Tout au long de la journée, de nombreuses personnes ont défilé dans les allées parmi les 45 exposants réunis à la salle Europa.



### 07/12 Le Marché de Noël de la MJC

Le dimanche 7 décembre, la MJC organisait son marché de Noël à la salle Europa. Les Noyellois ont pu déambuler parmi les nombreux stands présents.

Cartes de voeux, bougies, accessoires, il y en avait pour tous les goûts. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau marché de Noël !



## RETOUR SUR

### 13/12 Marché de Noël à Bruxelles avec le Comité de jumelage

40 personnes se sont inscrites à la sortie «Marché de Noël à Bruxelles» organisée par le Comité de jumelage. Malgré un temps frais, les Noyellois sont ravis d'avoir arpenté les rues belges et fait quelques courses de Noël.



### 31/12 La Saint-Sylvestre à Noyelles

Le soir de la Saint-Sylvestre le Comité de jumelage a organisé, pour la première fois, un réveillon afin de passer à 2015 dans la joie et la bonne humeur. Le Comité remercie Madame Laurent d'avoir préparé le délicieux dîner du nouvel an.

### 05/01 Ouverture de la nouvelle crèche

La nouvelle structure du multi-accueil a ouvert ses portes le lundi 5 janvier rue des Champs. Elle peut accueillir une quarantaine d'enfants. C'est une nouvelle directrice qui sera disposé à vous recevoir : Madame Sandrine Delva, Puéricultrice.

Plus d'informations au 03 21 26 64 30



## INFO ÉLECTIONS



### Les 22 et 29 mars prochains, se dérouleront les élections départementales.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

**RAPPEL :** L'inscription sur la liste électorale est non seulement une obligation (*article L9 du Code électoral*), mais également un devoir civique. L'inscription doit être effectuée avant le 31 décembre de l'année en cours pour être électeur le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.

# Noyelles a fêté Noël pendant une semaine

Le père Noël était présent pendant une semaine sur la Commune. Il s'est rendu à l'école maternelle, à la garderie périscolaire, à la crèche et à la salle des sports pour le Noël des enfants, afin de distribuer bisous, friandises et cadeaux.



6



7



1 : Le père Noël à la garderie périscolaire, lors de sa distribution de cadeaux aux enfants (nouveaux jeux pour le temps de garderie).

2 et 3 : Le père Noël s'est rendu au goûter organisé par la crèche et a distribué des cadeaux à tous les enfants.

4 et 5 : Le père Noël a apporté des friandises pour les enfants de l'école maternelle Pierre Baudel. Il a reçu des dessins faits par certains enfants et chaque classe a ensuite chanté un chant de Noël.

6 : Le dimanche 21 décembre, s'est déroulé le Noël des enfants de l'école Pierre Baudel. A cette occasion, de nombreuses structures gonflables ont été installées dans la salle des sports et ont ravi nos chers petits Noyellois.

7 : Lors du Noël des enfants, Monsieur Bzdynga, accompagné de son fils, a érigé un village de Playmobil surprenant.

Retrouvez plus de photos sur notre site Internet [www.noyelleslesvermelles.fr](http://www.noyelleslesvermelles.fr)

Janvier 2015 - n° 168

horizon | 21



## Les Temps d'activités périscolaires : premier bilan pour la commune

Voici maintenant quatre mois que la Commune vit au rythme des Temps d'activités périscolaires chaque vendredi après-midi. Retour sur les efforts de la Commune pour s'adapter au mieux à cette réforme.

À la rentrée de septembre, les 334 élèves fréquentant les écoles maternelle et primaire Pierre Baudel se sont adaptés à une nouvelle organisation ; terminée la semaine de quatre jours. Désormais, le mercredi matin, les enfants noyellois retrouvent les bancs de l'école. Autre changement, et non des moindres, l'instauration des Temps d'activités périscolaires (TAPs). Ces activités ont pour but de favoriser l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au vivre-ensemble, en les initiant à des pratiques culturelles, citoyennes et sportives.

### UNE PARTICIPATION DE 72 %

Pour ce qui est de l'animation, 12 personnes sont chargées de l'encadrement : 7 salariés municipaux et 9 intervenants bénévoles (associations et élus).

Lors des premières périodes (septembre 2014 à décembre 2014), les écoliers ont eu la possibilité de participer à un programme d'activités diversifiées, qui s'est construit autour des thématiques suivantes : sport, loisirs, lectures de contes, bibliothèque, musique et informatique.

Au total, 134 places étaient disponibles (places calculées en fonction du nombre d'encadrants). Le taux de participation est pour le moins encourageant puisque 96 enfants, soit 72 %, y ont participé lors de la première session.

Aujourd'hui, la municipalité procède encore à quelques ajustements afin de s'adapter au mieux au rythme des enfants. Par exemple, le point de rendez-vous pour déposer vos enfants a été modifié, pour leur sécurité : il se situe désormais à l'école primaire.

### UN BILAN

Un premier bilan a été dressé pour cette première période. Après avoir souligné l'inadaptabilité du point de rendez-vous à la garderie rue Florentin Thorel et le fait que les parents ont omis de faire savoir l'absence occasionnelle de leur enfant à la Mairie (par exemple quand celui-ci est malade), les encadrants ont déclaré être satisfaits du groupe d'enfants qu'ils encadrent.



La lecture de contes avec Madame Griboval

Bénévoles et salariés ont souligné le bon déroulement général des activités proposées. Monsieur Snykerque, professeur de musique, s'est félicité de l'engouement des enfants pour la musique. C'est ainsi qu'il a proposé d'effectuer un mini-récital à la salle de musique le dernier vendredi du mois de décembre avant les vacances pour clôturer l'année 2014, la Municipalité ayant décidé d'offrir un goûter de Noël à l'issue.



Les enfants inscrits aux TAP pendant la première et la seconde période

## Récital et goûter de Noël aux TAPs

Vendredi 19 décembre, les enfants inscrits aux TAP, se sont réunis pour un récital et un goûter de Noël.

Les enfants inscrits au cours de musique ont donné un récital de musique devant tous les autres enfants inscrits aux TAP. Solfège, chant, flûte et autres instruments ont été pratiqués par différents enfants ravis d'avoir démontré leur compétences acquises ces dernières semaines. Les enfants ont ensuite partagé un goûter de Noël offert par la Municipalité, avant des vacances bien méritées.



Les enfants inscrits à l'activité de musique des TAP ont donné un mini-récital de ce qu'ils ont appris



## Les TAPs vus par vos enfants

Horizon a décidé de se déplacer et d'aller rencontrer les premiers concernés par les TAP : vos enfants.



Florian Gautier et Zoé Breton nous ont accordé un entretien.

**N**ous nous sommes rendus à la garderie périscolaire un vendredi de novembre à 13h30. Les enfants à peine arrivés sont déjà prêts à débiter leurs activités. Tandis qu'un groupe s'attèle à la pyrogravure sur bois, un autre part en initiation informatique et pour les plus petits en session de lecture de contes. Encadrés par Mathieu Jazdzewski, Gilles Boulas et André Pruvost, nous avons suivi le groupe allant aux activités sportives. Parmi ces jeunes, nous avons pris en aparté Zoé Breton, 9 ans en classe de CM1, et Florian Gautier, 10 ans et demi en classe de CM2, afin qu'ils nous donnent leur avis sur ces TAP.

**Horizon :** *Cette année, vous avez école le mercredi matin, quelles sont vos impressions ?*

**Zoé (Z) :** Je préférerais ne pas avoir école le mercredi, parce que nous avons un jour de « pause » dans la semaine.

**Florian (F) :** Pour moi, ça me fait bizarre, mais au final ça revient au même puisque nous n'avons pas école le vendredi après-midi.

**Horizon :** *Quelles sont les activités que vous effectuez actuellement ?*

**Z :** En ce moment, sport et activités manuelles, et activités manuelles avant les vacances de la Toussaint.

**F :** Du sport et initiation informatique jusque fin décembre et activités manuelles avant les vacances de la Toussaint.

**Horizon :** *Quel est votre avis par rapport à ces activités ?*

**Z :** Le sport que nous faisons le vendredi n'est pas le même qu'à l'école. Par exemple, aujourd'hui nous apprenons les techniques du cirque alors qu'à l'école nous faisons du handball.

**F :** Les activités sont diversifiées. En activités manuelles, nous faisons pleins de « trucs » et nous travaillons avec des matériaux que nous n'avons pas forcément l'habitude d'utiliser. Moi, j'ai déjà fait un pot à crayons, des bracelets, des dessins en relief... En ce moment nous faisons de la pyrogravure et des cartes de Noël.

**Horizon :** *Les TAPs sont-ils les seules activités que vous faites dans la semaine ?*

**Z :** Non, cette année, le mardi et le vendredi soir, je fais du judo à la MJC

**F :** Moi, le mercredi après-midi et le samedi matin, je pratique l'athlétisme à Vermelles.

**Horizon :** *Si vous pouviez choisir une activité, la prochaine fois, laquelle serait-elle ?*

**Z :** J'aimerais bien avoir des cours de tir à l'arc.

**F :** Du saut en longueur, ce serait « cool ».



Les cours de musique avec Monsieur Snykerque



**Madame Griboval,**  
bénévole à  
l'encadrement des  
enfants aux TAP

Je m'occupe des lectures de contes. Dans une ambiance calme, j'essaie de faire en sorte que les enfants se concentrent lors de l'écoute du conte. Je les laisse s'exprimer sur l'histoire et leurs envies. C'est vraiment très intéressant de les voir évoluer avec un livre ; et les enfants sont toujours contents de découvrir une nouvelle histoire.



**Gilles Boulas,**  
animateurs aux TAP

Les TAP intéressent surtout les enfants qui peuvent se défouler en utilisant une pédagogie différente. Ils font, durant cette période, des activités qui les motivent. Ils semblent tous contents de cet après-midi qui change les habitudes des années précédentes.

**Madame Gigot, Maman de Léna, 5 ans et  
Chloé, 7 ans**

Mes filles sont ravies des activités et je les laisse aux encadrants en toute confiance. La seule remarque que j'ai à soulever, c'est le prix d'inscription qui n'est pas adapté à toutes les familles. Étant au dernier échelon, nous n'avons pas beaucoup d'aides financières pour les TAPs et le prix reste élevé, surtout lorsque l'on a plusieurs enfants.

## Le programme de la seconde période des TAP (mars à juillet 2015)

Période 4		Semaine du 9/03/2015 au 24/04/2015	
		13h30 - 15h00	15h00 - 16h30
Enfants de moins de 6 ans	Groupe 1	<b>Sieste</b> <i>École maternelle</i> 20 enfants maximum	<b>Lecture de contes</b> 10 enfants maximum  ou <b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>
	Groupe 2	<b>Lecture de contes</b> 10 enfants maximum	
	Groupe 3	<b>Approches sportives</b> <i>Salle des sports</i> 20 enfants maximum	
	Groupe 4	<b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>	
Enfants de plus de 6 ans	Groupe 1	<b>Initiation à la musique</b> <i>Salle de musique</i> 14 enfants ( CE1-CM2) maximum	<b>Multisports</b> <i>Salle des sports</i> 28 enfants maximum  ou <b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>
	Groupe 2	<b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>	

Pour les enfants de moins de 6 ans qui font la sieste, un créneau leur sera réservé de 13h30 à 15h00, dans le dortoir des écoles (encadrement par les ATSEMs)

- **Les approches sportives** par le jeu comprendront des jeux qui tendent vers l'athlétisme, le sport collectif, les sports d'opposition, etc

Elles se dérouleront à la salle des sports, avenue de Rome.

- **Les activités de loisirs** consisteront en la fabrication de jeux de société, de la peinture sur tissu, des perles chauffantes, la réalisation d'objets au rythme des saisons et des événements.

Elles se dérouleront à la garderie périscolaire, rue Florentin Thorel.

- **L'initiation à la musique** regroupera l'apprentissage du solfège, de la flûte à bec, le chant et la découverte des instruments pour les élèves du CE1 au CM2. Cette activité s'effectuera à l'école de musique Rue Florentin Thorel.

- **Les multisports** regrouperont le badminton, le basketball, le handball, les sports collectifs, l'initiation au judo et les sports nouveaux tels que le peteca, la crosse canadienne, ...

Ils se dérouleront à la salle des sports, avenue de Rome.

Période 5		Semaine du 11/04/2015 au 03/07/2015	
		13h30 - 15h00	15h00 - 16h30
Enfants de moins de 6 ans	Groupe 1	<b>Sieste</b> <i>École maternelle</i> 20 enfants maximum	<b>Lecture de contes</b> 10 enfants maximum  ou <b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>
	Groupe 2	<b>Lecture de contes</b> 10 enfants maximum	
	Groupe 3	<b>Approches sportives</b> <i>Salle des sports</i> 20 enfants maximum	
	Groupe 4	<b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>	
Enfants de plus de 6 ans	Groupe 1	<b>Initiation à la musique</b> <i>Salle de musique</i> 14 enfants ( CE1-CM2) maximum	<b>Multisports</b> <i>Salle des sports</i> 28 enfants maximum  ou <b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>
	Groupe 2	<b>Activités de loisirs</b> <i>Garderie Périscolaire</i>	

### RAPPEL :

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) font l'objet d'une demande de participation financière des parents, dont le mode de calcul est basé sur les tarifs de la garderie périscolaire. Un enfant inscrit aux TAP s'engage à assister aux ateliers retenus pendant toute la période, et ce, pendant les 3 heures d'activités consécutives. Les 2 prochaines périodes ont été définies, soit : de mars à avril 2015, et d'avril à juillet 2015 (une période se déroule entre deux vacances scolaires).

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), quant à elles, continuent d'être mises en œuvre, par le corps enseignant, le mardi et/ou le jeudi, selon les périodes et les besoins, de 16h30 à 17h30.

**Parents, si votre enfant est absent lors d'un vendredi après-midi pour les TAP, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la garderie périscolaire au 03 21 25 77 38.**

### INFO INSCRIPTION

Pour les enfants ayant déjà participé aux TAP, les dossiers de réinscription seront disponibles et à retirer en mairie du 26 janvier 2015 au 30 janvier 2015 (pour les nouvelles inscriptions, un dossier complet sera à retirer).

Les dossiers seront à rendre complétés, en mairie également, le 14 février 2015 au matin ou du 16 au 20 février 2015 de 14h00 à 18h00.

### 20/12 Couscous au profit de la classe de neige

Le 20 décembre dernier, le Comité des fêtes et les parents d'élèves organisaient le traditionnel Couscous de classe de neige afin d'aider les enfants de CE2 à aller en classe de neige. Ils sont partis le mercredi 7 janvier pour une durée de 10 jours à Albiez-Montrond (Alpes).



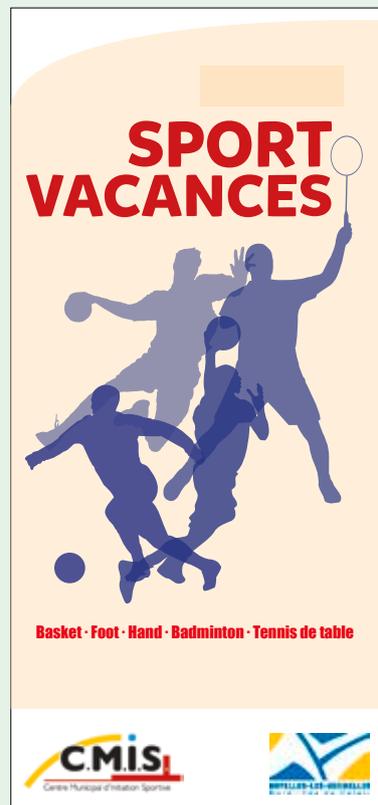
### 08/12 Rencontre sportive entre la classe de CM1-CM2 de Noyelles et des enfants handicapés

Une dizaine d'élèves de la classe de Monsieur Jude ont pratiqué plusieurs sports avec une classe de l'IME Léonce Malécot de Lens. Une initiative prise par l'école et qui a su ravir tous les enfants sans exception.



### 20/10 Premier centre aéré aux vacances de la Toussaint.

Pour la première ouverture du centre aéré des vacances de la Toussaint, les enfants se sont balladés à travers le Bois des Dames de Bruay-la-Buissière, en compagnie des éco-gardes d'Artois Comm., ils sont allés au cinéma et ont assisté à un spectacle de contes poétiques intitulé « Grenier fait-moi peur ».



La première semaine des vacances de février 2015, le CMIS organise le « Sport Vacances » pour vos enfants de 12 à 16 ans. Ces activités se dérouleront sur 3 jours du 23 au 25 février de 14h00 à 17h00 et regrouperont différents sports : Basket, Handball, Football, Badminton et Tennis de table. L'inscription se fera par le biais d'un bulletin que vous recevrez dans votre boîte aux lettres dans le courant du mois de janvier. Une participation financière de 10 euros sera demandée afin de financer boissons et encas.

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.

## ARNALDUR INDRIDASON

Romancier à succès, maître du polar en Islande, Arnaldur Indridason est diplômé en histoire, journaliste et critique de cinéma. Il est l'auteur d'une demi-douzaine de romans noirs, dont plusieurs sont des best-sellers internationaux, en particulier en Allemagne et au Royaume-Uni. Il a d'ailleurs reçu de nombreux prix dont le prix de littérature policière scandinave, prix du polar européen... Son style s'apparente un peu à celui de Harlan Coben. Ceux qui cherchent des aventures rocambolesques ou des suspenses haletants en auront pour leurs frais.

Les principaux romans d'Arnaldur Indridason mettent en scène la même équipe d'enquêteurs, dont l'abrupt inspecteur Erlendur, torturé par la disparition de son frère alors qu'il n'était qu'un enfant, et tourmenté par sa fille toxicomane. Ce sont ces souffrances et les conditions qui les ont engendrées qui intéressent particulièrement Arnaldur car « le bonheur se suffit à lui-même, il n'y a rien à en dire ». Ses romans sont régulièrement des prétextes à un voyage dans le passé, tel *L'Homme du Lac*, où l'enquêteur Erlendur trouve un squelette vieux de quarante ans faisant appel au passé communiste d'une partie des Islandais durant la guerre froide, ou *La Voix*, dans lequel le fameux inspecteur nordique doit résoudre l'assassinat du Père Noël... Erlendur est souvent entraîné dans des histoires d'enfance martyrisée et de voisinage sourd. Son Islande n'est pas le paradis improbable et fascinant que nous vantent les guides touristiques mais une société glaciale qui se vautre dans le marasme social. Très noirs, les romans d'Arnaldur Indridason sont aussi humanistes et profondément émouvants.



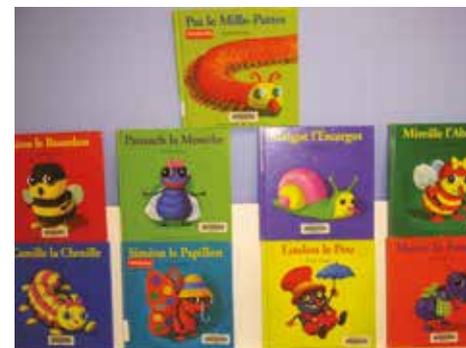
**MAISON DES ASSOCIATIONS**  
(1<sup>er</sup> étage avec ascenseur)

**LUNDI** de 15h00 à 18h00

**MERCREDI** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**VENDREDI** de 17h00 à 18h00

**SAMEDI** de 10h00 à 12h00



Pat le mille pattes, Léon le bourdon, Patouch la mouche, Marie la fourmie, et bien d'autres, mais qui sont ces drôles de petites bêtes?

Elles sont tout simplement sorties de l'imagination de Monsieur Antoon KRINGS, écrivain et illustrateur français, né à Fourmies dans le Nord ; c'est pourquoi je vous en parle.

Je peux vous assurer que vos enfants vont aimer les aventures de ces petits récits simples mais combien amusants.

Vous cherchez une de ces petites histoires drôles à lire à vos enfants, n'hésitez pas à venir à la bibliothèque vous le procurer ; ils vont adorer.

Je vous dis à bientôt afin de vous faire découvrir d'autres albums qui pourraient plaire à nos jeunes lecteurs.

Patrick Caron

## Madame Paulette Maenhaut, membre du CCAS pendant 31 ans

Pour les personnes dans une situation difficile, qu'elle soit momentanée ou durable, le Centre Communal d'Action Sociale peut faciliter certaines démarches. Rencontre avec Madame Paulette Maenhaut, membre bénévole au CCAS pendant 31 ans.



Madame Paulette Maenhaut à son domicile

**P**aulette Maenhaut, 86 ans, est une vraie Noyelloise. Née à Noyelles-les-Vermelles en 1928, elle est une figure de notre Commune. Officiellement membre déléguée du CCAS, représentant l'association des donneurs de sang et représentant les personnes handicapées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, elle a annoncé qu'elle quittait le CCAS lors du renouvellement du Conseil d'administration en mai dernier. Lorsque nous lui demandons ce qui l'a poussée à intégrer le CCAS, c'est avec un grand sourire qu'elle nous explique que ça a été une surprise. « C'était en décembre et j'étais partie pour les fêtes de fin d'année dans ma famille, hors de la région » nous confie-t-elle, « Lorsque je suis

rentrée, c'est avec grand étonnement que j'ai appris que Monsieur le Maire m'avait nommée membre du Conseil d'administration du centre communal d'action sociale » continue Madame Maenhaut. La Commune ne disposant pas de service CCAS comme dans les grandes communes, le bureau est élu par le président du conseil, Monsieur le Maire, et se doit d'être composé de membres de Conseil municipal et de membres d'associations. « J'ai donc accepté l'offre qui m'a été donnée, étant toujours soucieuse de rendre service à mon prochain et à mon village » déclare-t-elle. En effet, Madame Maenhaut reconnaît s'être toujours intéressée au village où elle est née. Elle dit avoir peu de souvenirs de

ses jeunes années mais elle se souvient des champs et des fermes qui occupaient la Commune. «Noyelles a bien changé» affirme-t-elle, «Les logements se construisent et la ville accueille des associations et des services comme la MAPAD ou le CIASFPA. Noyelles est en constante évolution. Et aujourd'hui, elle est adaptée à toutes les tranches d'âge» finit-elle.

**P**raticquante très dévouée à l'Église depuis toujours, c'est une affaire de famille. Si son mari s'occupait de la comptabilité paroissiale, elle assurait le Catéchisme. Lors des baptêmes, elle recevait les parents afin de préparer l'événement au mieux, elle aidait pour les enterrements et était soucieuse des personnes âgées. «Mon rôle au sein du CCAS ne différait pas tant de celui que j'exerçais à la paroisse; je devais être proche des personnes âgées. J'appréciais porter les colis de Noël aux personnes âgées qui ne pouvaient pas se déplacer au goûter de Noël . Cela permettait de connaître leurs soucis et leurs joies de la vie». Lorsque nous lui demandons pourquoi elle a souhaité quitter le Centre communal d'action sociale, c'est avec honneur qu'elle déclare «Aujourd'hui, je n'ai plus 20 ans, et je pense avoir fait le tour de mon rôle au sein du CCAS. Il est temps de laisser la place aux jeunes, et j'espère que Monsieur le Maire laissera sa chance à des personnes de confiance comme il l'a fait avec moi.»

### INFO CCAS

En décembre dernier, le CCAS de notre Commune et le Crédit Agricole via son association « Point Passerelle », se sont réunis en mairie pour signer un partenariat d'une durée de un an, renouvelable. Dans ce cadre, les personnes en situation de précarité domiciliées sur la Commune, peuvent obtenir une aide pour trouver un autre travail, financer une formation, un permis de conduire et même aider à l'installation, dans le cas où la personne trouverait un emploi dans une autre région. En aucun cas, ce partenariat ne pourra aider à financer des dettes pour le remboursement de crédits.

## Comprendre le Centre Communal d'Action Sociale

Dans toute commune, on rencontre des personnes qui se trouvent, passagèrement ou durablement, en situation de fragilité : personnes et ménages en difficultés financières, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi ...

La mairie dispose d'un service : le Centre communal d'action sociale. Ce service, autonome financièrement, anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.<sup>(1)</sup> Par cette mission, le CCAS répond, aux préoccupations des personnes et des familles les plus fragiles et les plus démunies, qui ont généralement besoin d'une aide en complément de celles du Conseil général (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Enfance ...).

Noyelles-les-Vermelles, ne possède pas de service CCAS à part entière, mais il est composé d'une commission d'élus et de représentants d'associations, aidés par les services municipaux. Le CCAS de la Commune participe à l'instruction des demandes d'action sociale et les transmet au Conseil général. Il s'occupe d'agir en faveur des personnes en difficulté en offrant des bons alimentaires, en organisant un voyage annuel pour les aînés, un banquet en septembre et un goûter pour les fêtes de fin d'année. Il peut aussi fournir une aide ponctuelle afin que chacun puisse vivre au mieux au quotidien.

(1) Code de l'action sociale et des familles



# Noyelles-les-Vermelles, un village en constante évolution

Du 15 janvier au 14 février 2015, l'INSEE (l'institut national de la statistique et des études économiques) procède au recensement de la population noyelloise. A cette occasion, nous avons décidé de reproduire la courbe de l'évolution la population.



La rue des Résistants en 1960 et de nos jours

## NOYELLES-LES-VERMELLES : SES DÉBUTS

La date précise de l'emplacement exact du village est inconnue. Toutefois, le nom de Noyelles-les-Vermelles est cité dans quelques rares ouvrages, sous sa forme latine, *Nigellajuxta Vermellam*, dès le XII<sup>e</sup> siècle. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, le village a connu différents seigneurs. Les habitants sont progressivement venus y habiter. Très peu de registres ou d'ouvrages nous permettent de définir avec exactitude la densité de la population noyelloise, avant le XV<sup>e</sup> siècle. En effet, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous connaissons quelques chiffres du recensement grâce aux registres paroissiaux. Nous

savons, par exemple, qu'en 1470, la Commune comptait 60 habitants. En 1790, 184 habitants étaient recensés, avec un pic démographique en 1570 (150 habitants). Toutefois, entre 1570 et 1790, et surtout pendant la Guerre de Trente ans, la mortalité s'est accrue.

Grâce à ces recensements, nous connaissons aussi les métiers prépondérants de l'époque. Les habitants étaient fermiers, bergers, tisserands ou encore cordonniers.

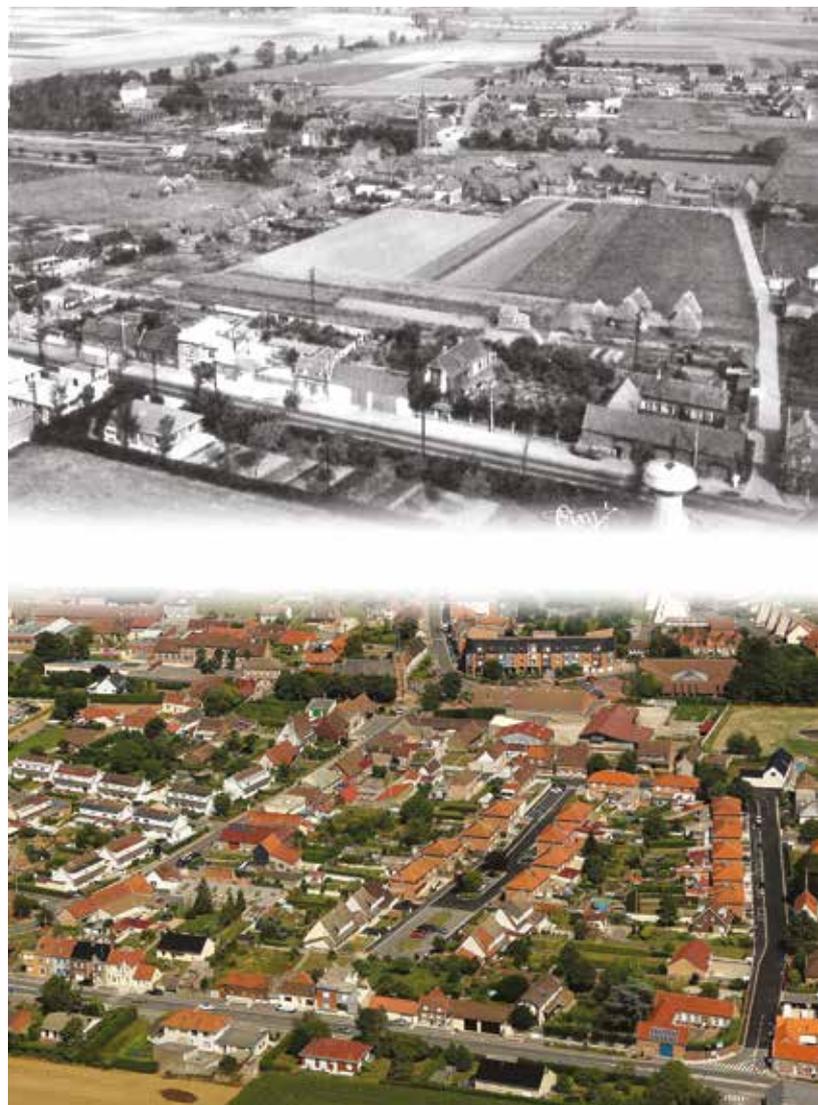
A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la population noyelloise n'a cessé d'augmenter, bien qu'il y ait eu de nombreuses pertes pendant les deux guerres mondiales.

## DE 1960 À NOS JOURS

Depuis 1960, l'INSEE établit des statistiques sur la population en France. Grâce à ce recensement, nous savons qu'après les années 60, la commune a connu plusieurs phases de croissance. Durant la décennie 1970-1980, Noyelles-les-Vermelles a accueilli 257 nouveaux Noyellois. Cette croissance de 1 158 habitants à 1 415 habitants s'explique, entre autres, par la construction des résidences Faneuil, Epinette et Fontaine de Bray. Au recensement de 1990, la commune comptait 1 851 habitants et, en 2011, lors du dernier recensement, 2 279 Noyellois.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Aujourd'hui, on constate de nombreuses familles avec enfants au détriment de personnes seules ou de couples sans enfant. Cela tient beaucoup à la présence de logements familiaux. C'est ainsi que, grâce aux statistiques on observe une population noyelloise de plus en plus jeune avec un pourcentage de 43% pour les moins de 30 ans. N'oublions pas la proximité des grandes villes de Lens, Béthune et Lille qui est un atout pour le village tout comme les différents services offerts à la population et le dynamisme de nos associations noyelloises.



Noyelles-les-Vermelles en 1960 et de nos jours

## LE RECENSEMENT : UTILE ET SIMPLE

Cette année, le recensement se déroule du 15 janvier au 14 février 2015. Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de commerces tels que les pharmacies ...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements sont des projets s'appuyant sur la connaissance « fine » et exacte de la population (l'âge, la profession, les moyens de transport environnants...).

Pour cela des agents recenseurs passeront dans le village afin de recueillir les informations nécessaires auprès de chaque foyer.

Ainsi le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Pour plus d'informations :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ou par téléphone à Madame Martine Hayart 03 21 61 38 32

Pour connaître l'identité des agents recenseurs de Noyelles-les-Vermelles rendez-vous page 14 de cet Horizon.

## Nouveaux Noyellois : faites-vous connaître !

Si vous avez emménagé à Noyelles-les-Vermelles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et la fin de l'année 2014, venez vous inscrire en mairie. Vous serez alors invité le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015, à la réception en l'honneur des nouveaux habitants de la commune. Un cadeau de bienvenue vous sera remis par Monsieur le Maire.

## Déjections canines

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Elles peuvent être ramassées à l'aide de sacs spécifiquement conçus et disponibles GRATUITEMENT en Mairie. De nombreux propriétaires de chiens ont déjà acquis le geste «propreté». Ramasser les déjections de son animal est une obligation prévue dans le cadre du code pénal, du règlement sanitaire départemental et d'arrêtés municipaux. Le non ramassage fait encourir à son maître une contravention d'un montant minimal de 35 €.

## Cérémonie des nouveaux nés.

Votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2014 ? Vous serez invité le 22 février 2015 par Monsieur le Maire, à une cérémonie de bienvenue. Un cadeau personnalisé sera remis à votre enfant.

## Noces d'or, de diamant et de palissandre

Vous allez fêter vos 50 ans, 60 ans ou 65 ans de mariage en 2015 ? Vous souhaitez renouveler vos vœux en famille devant le Maire de la Commune. Faites-vous connaître auprès du service **Etat-Civil** de la Mairie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou en appelant le 03 21 61 38 38.

## LA CAF EN LIGNE

Dès à présent, vous pouvez aller sur le site **www.pas-de-calais.caf.fr** dans la **rubrique Contacter ma CAF** pour toute démarche administrative. Vos démarches en ligne c'est 0 délai et 0 papier !

### Dates des encombrants pour l'année 2015

- le jeudi 19 mars 2015
- le jeudi 25 juin 2015
- le jeudi 3 décembre 2015

### Dates du ramassage des déchets verts pour l'hiver 2015

- le jeudi 15 janvier 2015
- le jeudi 12 février 2015
- le jeudi 12 mars 2015

### Dates des prochains balayages des fils d'eau pour l'année 2015

- le mardi 20 et le mercredi 21 janvier 2015
- le mercredi 18 et le jeudi 19 mars 2015



# Infos pratiques

noyelles & vous  
Retrouvez l'info pratique  
tous les mois.

## MAIRIE

Avenue de Paris  
62980 Noyelles-les-Vermelles  
Tél. : 03 21 61 38 38  
Fax. : 03 21 61 38 39  
www.noyelleslesvermelles.fr  
mairie@noyelleslesvermelles.fr  
Horaires d'ouverture au public :  
- le lundi de 14h00 à 18h00  
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
- Samedi de 8h30 à 12h00

## Direction générale

Mme Isabelle THERY  
Permanences sur RDV le mercredi de 9h30 à 11h30 en Mairie.

## Police municipale

M Jean-Marie DEROLLEZ  
Tél. : 03 21 61 38 38

## Services Techniques

M Jean-François BOS  
Tél. : 03 21 61 38 40

## Numéro Azur Alerte incivilité

 **0 810 000 343**

Prix d'un appel local

## Crèche municipale "L'Orée du Jour"

Rue des Champs  
Tél. : 03 21 26 64 30

## Bibliothèque

Maison des Associations (étage)  
• Lundi de 16h00 à 18h00  
• Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
• Vendredi de 17h00 à 18h00  
• Samedi de 10h00 à 12h00

## Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants  
62980 Noyelles-les-Vermelles  
Tél. : 03 21 61 14 93

## EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris  
62980 Noyelles-les-Vermelles  
Tél. : 03 21 66 56 95  
Siège : 03 21 64 34 11

## Permanence des élus

**Léon Copin, Maire**  
uniquement sur rendez-vous au 03.21.61.38.38

## Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux relations avec les associations et à la communication  
**Mercredi de 16h00 à 18h00**

## Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la circulation, au cadre de vie, à la vie quotidienne et au développement durable  
**Vendredi de 18h00 à 19h30**

## Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux relations avec le personnel  
**Mardi de 18h00 à 19h00**

## André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux  
**Jeu de 17h00 à 19h00**

## Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à l'enseignement, à la petite enfance et à la jeunesse  
**Mercredi de 14h00 à 15h00**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ARTOIS

[www.artoiscomm.fr](http://www.artoiscomm.fr)

En 2011, les élus d'Artois Comm. ont reconnu les services à la personne comme une filière économique à part entière en l'inscrivant dans son programme de développement économique. Afin de contribuer à la consolidation des activités des structures de services à la personne par le développement de leurs activités, les équipes d'Artois Comm. ont actualisé le « **Guide des services à la personne en Artois Comm.** » disponible en Mairie ou en consultation libre sur le site internet d'Artois Comm.



# Etat civil 2014

## Naissances

ABOUDJALBE Tijani 05/07 à LENS  
BACRO Raphael 26/09 à LIEVIN  
BEAULIEU Opheline 08/05 à LIEVIN  
BELVALETTE Eloise 19/03 à BETHUNE  
BOUCHEND'HOMME Rafael 30/06 à BETHUNE  
CHEVALIER Miley 16/10 à LIEVIN  
CUVELIER Clément 23/10 à LENS  
CZARNYNOGA Kenny 08/01 à BEUVRY  
DARTOIS Timothé 07/12 à BEUVRY  
DELCROIX Jade 20/08 à BEUVRY  
DELEBELLE TINO et Léo 17/08 à LENS  
DUBOIS Clémentine 16/05 à LENS  
DUBUISSON Hugo 13/06 à LILLE  
DUFOR Noa 28/01 à BEUVRY  
DUJARDIN Chloé 03/12 à BEUVRY  
DUTRIEZ Afina 05/08 à BEUVRY  
EVRARD Romane 01/07 à LIEVIN  
FAUQUEMBERGUE Paul 02/07 à BETHUNE  
GARBE CHARLOTTE 12/02 à BEUVRY  
GRAVELINE Jade 11/06 à LENS  
HARLE Timéo 04/02 à LIEVIN  
LECOQ Timéo 07/08 à LIEVIN  
LEMAIRE Thom 09/09 à BEUVRY  
LESAFFRE DEBACQ Maelle 15/09 à BETHUNE  
LOQUET Nathan 22/01 à BEUVRY  
MASSENHOVE Camille 25/02 à BETHUNE  
MICHEL Maëlle 08/09 à LILLE  
MORTREUX Louane 20/06 à BEUVRY  
MUTEZ Annaelle 18/06 à BETHUNE  
NOLLET Maxime 12/05 à LIEVIN  
PETAINE Solène 05/10 à BEUVRY  
PLAY Martin 17/08 à DIVION  
POLLET Yuna 16/04 à BEUVRY  
POLLET Lily 23/08 à BEUVRY  
RICHARD Roxane 23/03 à LENS  
ROUSSEL Kiara 07/03 à BEUVRY  
SLIWINSKI LALIE 19/03 à LENS  
ZUPAN Loukas 14/03 à LIEVIN

## Mariages

BERTHELEM Yannick et HOCHAIN Marion le 17/05  
CARRE Jean-Franc et KOVACS Véronique le 05/07  
CAUCHE Jean-Marc et FLEUET Marie-Christine le 07/06  
LEFEBVRE Fabien et BAUELLE Audrey le 24/05  
MOUDART Frédéric et MAILLY Emeline le 30/08  
PELE Guillaume et DUMETZ Virginie le 12/07  
POLLET Sullivan et VARRIN Tatiana le 11/01  
RYCKEWAERT Nicolas et GRIBOVALLE Aurélie le 20/09

## Décès

BELLENGIER Yvonne le 09/07 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
BERTIN Jules le 17/06 à LENS  
BLANQUART Ceslava le 24/04 à BEUVRY  
BOCQUET Michel le 16/05 à BETHUNE  
BRIGE Hélène le 28/04 NOYELLES-LES-VERMELLES  
COMBEMOREL Brandon le 05/01 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
DALLEU Renée le 19/07 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
DEKERF Axel le 28/09 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
DELOMEZ Raymonde le 06/03 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
DUCLOY Jean-Pierre le 19/07 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
DUDKIEWICZ Catherine le 02/10 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
FERRIER Marcel le 04/03 à AIRE-SUR-LA-LYS  
FILLIERE Raymond le 27/05 à BULLY-LES-MINES  
GRIBOVAL Renée le 02/11 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
JOURDAIN Simone le 30/03 à BRUAY-LA-BUISSIÈRE  
KAZMIERCZAK François le 23/10 à BEUVRY  
KSON Adéla le 22/07 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
LAURENT Jean-Claude le 11/05 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
LIAL François le 02/01 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
MEQUIGNON Renée le 01/01 NOYELLES-LES-VERMELLES  
PINSULT Michel le 13/02 à ST-MICHEL-SUR-ORGE  
STIER Paulette le 02/04 à LILLE  
VUYLSTEKER Jeanne le 26/03 à NOYELLES-LES-VERMELLES  
WATTRELOT Jean-Michel le 25/01 à LILLE

